

reçoivent asile en divers pays du Moyen-Orient. Ces réfugiés sont au nombre d'environ 900,000. Ce don s'ajoute à la participation annuelle de \$500,000 en espèces du Canada à l'œuvre de l'UNRWA.

En plus de s'ajouter directement aux approvisionnements alimentaires et de libérer ainsi des fonds qui autrement auraient servi à l'alimentation, ce don de farine permettra à l'UNRWA, nous l'espérons, de réaliser les projets de réadaptation entrepris en vue d'améliorer la situation économique de ces réfugiés.

On s'attend que la farine soit expédiée très prochainement. On verra à financer cet envoi au moyen de crédits supplémentaires du ministère des Affaires extérieures pour 1960-1961.

DEMANDES DE DOCUMENTS

AMÉNAGEMENT D'UN QUAI À LA RIVIÈRE MALARTIC (P.Q.)

Demande n° 83—M. Dumas:

Copie de toutes les feuilles de paie, indiquant les noms des employés, la durée de leur emploi et la somme versée à chacun, relativement aux travaux entrepris en 1959 pour la reconstruction d'un quai situé sur la rive ouest de la rivière Malartic, rang 4, dans le canton de Malartic (P.Q.).

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Vu que la Gendarmerie royale poursuit encore son enquête sur cette affaire, la motion pourrait-elle être réservée?

Des voix: D'accord.

(La motion est réservée.)

OBSERVATIONS SUR LES PROBLÈMES EN AFRIQUE DU SUD, PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Demande n° 96—L'hon. M. Martin:

Copie de toute correspondance échangée depuis le 1^{er} avril jusqu'à ce jour entre le premier ministre et un comité de étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique, au sujet des problèmes actuels en Afrique du Sud.

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): J'aimerais que cette motion soit réservée jusqu'au retour du premier ministre.

Des voix: D'accord.

(La motion est réservée.)

CONTRATS POUR SERVICES DE L'AIR, PRODUCTION DE DÉFENSE

Demande n° 97—L'hon. M. Chevrier:

Liste de tous les contrats que le ministère de la Production de défense a passés, entre le 1^{er} janvier 1955 et le 15 mars 1960, avec *Spartan Air Services Limited*, *The Photographic Survey Corporation Limited*, *Kenting Aviation Limited*, *Aero Surveys of British Columbia*, *Survey Aircraft Limited* et *Canadian Aero Services Limited*, indiquant, en dollars, le montant de chaque contrat,

les marchandises ou les services fournis dans chaque cas et la direction ou division du ministère de la Défense nationale à laquelle étaient destinés ces marchandises ou ces services.

(La motion est adoptée.)

ADMINISTRATION DE L'IMMIGRATION—LETTRE DU "TELEGRAM", DE TORONTO

Demande n° 98—L'hon. M. Pickersgill:

Copie de toute lettre adressée depuis le 21 juin 1957 au premier ministre par le *Toronto Telegram*, ou tout journaliste ou rédacteur à l'emploi de ce journal, au sujet de l'administration du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ainsi que toutes les réponses pertinentes.

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Puis-je demander que cette motion-ci soit réservée jusqu'au retour du premier ministre?

L'hon. M. Pickersgill: Cela me va, monsieur l'Orateur.

(La motion est réservée.)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

SURVOL D'UN PAYS ÉTRANGER—AU SU DES AUTORITÉS DU CANADA OU DE L'OTAN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Maintenant que les États-Unis ont admis que l'avion américain abattu par les Russes accomplissait effectivement un vol de reconnaissance qui avait pour objet de recueillir des renseignements, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire si, au cours des deux dernières années, des avions soviétiques ont survolé l'Arctique canadien ou d'autres parties de notre territoire dans le même dessein?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu d'identification d'avions soviétiques survolant le Canada. Remarquez bien, on a aperçu parfois des avions non identifiés, mais aucuns n'ont été identifiés comme étant des avions soviétiques.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou au ministre de la Défense nationale. Peut-il nous dire si cette incursion regrettable d'un avion américain en territoire soviétique a été faite au su ou avec la permission de l'OTAN ou du commandant de l'OTAN?

L'hon. M. Green: Bien entendu, monsieur l'Orateur, je ne puis me faire le porte-parole de l'OTAN, mais je suis bien certain que la réponse est non.